

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Reconstruction des infrastructures souterraines et réaménagement de la rue Saint-Grégoire : point sur les travaux

La reprise des chantiers de construction s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec durant la pandémie de la COVID-19. Cette reprise est un signe manifeste de la relance économique de la métropole et elle est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

La Ville de Montréal mettra des mesures en place sur ses chantiers de construction afin de prévenir les risques de contamination des travailleurs et des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou qui circulent à proximité de ceux-ci. Montréal rappelle que la prévention des infections est la responsabilité de tous.

La Ville analyse la situation au fur et à mesure de son évolution et s'assure d'appliquer les mesures recommandées par la Direction régionale de santé publique.

Bris de roc

- En raison de la présence de roc dans les zones d'installation des chambres de transformation d'Hydro-Québec, soit à proximité des rues De Brébeuf, Chambord et Fabre, il est nécessaire d'utiliser un marteau pneumatique.
- En conséquence, du bruit plus important qu'à l'habitude pourrait être entendu et des vibrations pourraient être ressenties jusqu'à la fin des excavations, lesquelles prendront plusieurs jours.

Présence d'eau dans les excavations

- La présence d'eau dans les excavations situées à l'intersection des rues Saint-Grégoire et De Brébeuf (côté Nord-Est) nous obligera vraisemblablement à procéder à une opération de pompage prochainement.
- Les pompes pourraient devoir fonctionner en dehors des heures régulières de chantier (possiblement de nuit), pendant une période indéterminée. Toutes les mesures seront prises pour limiter l'utilisation de ces pompes et réduire le bruit qui en découle (utilisation d'un type de génératrice peu bruyant, isolation de la génératrice et des pompes).

Plantations situées sur le domaine public

- Pour permettre la réalisation des travaux, les plantations qui ont été réalisées par des particuliers sur le domaine public devront être retirées à certains endroits.
- Les équipes de travail feront leur possible pour ne pas abîmer les plantations et les déposeront sur les terrains privés adjacents afin qu'elles puissent être replantées par les personnes concernées, si elles le souhaitent (à l'extérieur des limites du domaine public).
- Les résidences visées recevront un avis spécifique, qui leur sera remis par l'entrepreneur.

Enfouissement des fils électriques

- La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) procédera bientôt aux travaux préalables à l'enfouissement des fils électriques.
- Pour certaines adresses, il est requis de pénétrer dans le local électrique du bâtiment afin de percer la fondation et de faire rentrer le conduit électrique.
- Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, toutes les mesures nécessaires seront prises pour assurer la sécurité des travailleurs et des résidents. Les résidents concernés recevront prochainement une correspondance de la CSEM leur indiquant la marche à suivre.
- À tout moment du processus, vous pourrez contacter la CSEM au 514 778-6759.

Élargissement de la zone de travaux vers la mi-juin

- Les travaux sont présentement en cours entre la rue de Mentana et l'avenue Papineau.
- À partir de la mi-juin, les travaux s'étendront également entre la rue St-Denis et la rue Resther.
- Quelques travaux auront lieu aux alentours de la rue Prénoveau à partir du 27 mai.

INFO-TRAVAUX



Horaires des travaux

Les équipes de travail seront sur place du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Possibilités la fin de semaine entre 8 h et 17 h.

Impacts des travaux

- Une voie de circulation est maintenue rue Saint-Grégoire en direction est entre les avenues Christophe Colomb et Papineau.
- La rue Saint-Grégoire est complètement fermée à la circulation automobile entre la rue Mentana et l'avenue Christophe-Colomb.
- La rue Saint-Grégoire sera fermée prochainement entre Resther et Saint-Denis, de même que la rue Berri, entre Saint-Grégoire et Boucher.
- La piste cyclable sur la rue Saint-Grégoire, entre les rues de Mentana et De Brébeuf pourra être détournée au besoin; veuillez suivre la signalisation.
- Les accès aux bâtiments seront maintenus en tout temps.
- Les arrêts d'autobus de la ligne 47 pourraient être relocalisés ou le trajet modifié. Veuillez vous renseigner auprès de la STM.
- La collecte des ordures, des matières recyclables et organiques est maintenue : l'entrepreneur déplacera les bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des collectes. Veuillez bien identifier vos bacs afin qu'ils vous soient retournés.

Les automobilistes sont invités à la plus grande prudence à l'abord des zones de travaux, à circuler à vitesse modérée et à respecter la signalisation mise en place. Les informations fournies sont sujettes à changement.

La Ville de Montréal est consciente que les impacts des travaux, notamment le bruit, peuvent être particulièrement difficiles en cette période où les résidents sont plus souvent présents à leur domicile durant la journée. Sachez que toutes les mesures sont prises pour limiter les inconvénients des travaux.

Nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration.

Renseignements



514 872-3777, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi et dimanche, de 9 h à 17 h. Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



ville.montreal.qc.ca/saint-gregoire

To get an English version of this document, you must mention the project number: 308801